

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le 11 Avril, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, pour sa séance à l'espace Avalon, Place Louis Le Montagner, en son siège social, sous la présidence de Monsieur DANIEL Joël, Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Étaient également présents :

Mesdames BUZARÉ Arlette – FRÉOUX Annette – GARANGÉ Anne-Marie - GUILLOU Annick – LE BAIL Marie-Claire – PEZENNEC Micheline – SOARES Brigitte
Messieurs LEMARCHAND Didier – LE GROGNEC Pierre-Yves – LE GUENNEC Gwénaél – LE STUNFF Patrice – NICOLAS Bernard

Absences excusées - Procurations

Madame MORIO Estelle donne pouvoir à Monsieur LEMARCHAND Didier
Madame HENRIQUEZ Françoise donne pouvoir à Madame BUZARÉ Arlette

Absentes :

Mesdames BESNIER Anne-Charlotte – CROIGER-JAOUEN Nathalie

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer.

Secrétaire : Annette FRÉOUX

Date de la convocation : 04 Avril 2024

Date de l'affichage : 05 Avril 2024

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

2024-16 CHANTIER D'INSERTION NATURE ET PATRIMOINE : DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DU FSE+ 2024 ET 2025 (FSE+ : nouvelle programmation 2021/2027)

Dans le cadre du dossier de demande de subvention déposé au titre du Fonds Social Européen (FSE+) pour le chantier d'insertion nature et patrimoine, il est demandé au Conseil d'administration d'approuver les projets et les plans de financement prévisionnels 2024 et 2025 tel qu'ils figurent ci-après :

- Le projet :

L'objectif principal de ce chantier est l'insertion de personnes éloignées durablement de l'emploi. La signature d'un CDDI de 6 mois, renouvelable permet une mise en situation professionnelle autour de la mise en valeur d'un patrimoine bâti et de l'entretien d'espaces naturels sensibles. Avec l'aide d'un accompagnateur socioprofessionnel, un accompagnement renforcé est mis en place pour chaque

bénéficiaire de CDDI par des actions individuelles et collectives : techniques de recherche d'emploi, mise en situation en milieu professionnel, informations et formations.

Un encadrant technique en CDD, gère une équipe de 8 personnes recrutées sur des contrats de 26h hebdomadaires. Ils interviennent essentiellement sur les espaces naturels sensibles, propriété du Département, dans plusieurs domaines : génie écologique, actions d'aménagement en milieu naturel, actions de restauration et d'entretien du patrimoine bâti.

- Plan de financement 2024 :

DEPENSES		RESSOURCES	
DEPENSES de PERSONNEL			
Encadrant technique	46 000,00 €	FSE	33 509,76 €
Accompagnement numérique	573,26 €	DREETS	6 154,25 €
Accompagnement socioprofessionnel en interne	11 672 €		
PRESTATIONS EXTERNES		DEP 56 encadrement	25 648,00 €
		DEP 56 ENS	1 670,57 €
DEPENSES INDIRECTES - 15%		Autofinancement	0,00 €
Coût total de l'action	66 982,58 €		66 982,58 €




UNION EUROPÉENNE

CCAS GUIDEL

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ANNEE 2024 / PERIMETRE RESTREINT

Encadrement et accompagnement de public en difficulté d'insertion dans le cadre du chantier d'insertion Nature et Patrimoine.

- Plan de financement 2025 :

 UNION EUROPÉENNE		CCAS GUIDEL	
		PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ANNEE 2025 / PERIMETRE RESTREINT	
		Encadrement et accompagnement de public en difficulté d'insertion dans le cadre du chantier d'insertion Nature et Patrimoine.	
DEPENSES		RESSOURCES	
DEPENSES de PERSONNEL			
Encadrant technique	41 000,00 €	FSE	27 958,82 €
Accompagnement numérique	528,86 €	DREETS	6 154,25 €
Accompagnement socioprofessionnel en interne	11 890 €		
PRESTATIONS EXTERNES	0,00 €	DEP 56 encadrement	25 648,00 €
		DEP 56 ENS	1 670,57 €
DEPENSES INDIRECTES - 15%	8 012,82 €	Autofinancement	0,00 €
Coût total de l'action	61 431,64 €		61 431,64 €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** les projet et plans de financement du chantier d'insertion tels que décrits ci-dessus.
- **SOLLICITE** un financement au titre du FSE+ pour 2024 et 2025.
- **SOLLICITE** des financements de l'état et du Conseil départemental

Pour extrait conforme,

Guidel, le 12 Avril 2024

Pour le Président et par délégation,

La Vice-Présidente du CCAS

Arlette BUZARÉ



Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 056-265601211-20240411-D2024_16-DE

